

AIX-LES-BAINS

Arts et Mémoire



JEAN DE SPERATI
ET LA «PHILATÉLIE D'ART»

UNE SAISON À AIX EN 1812

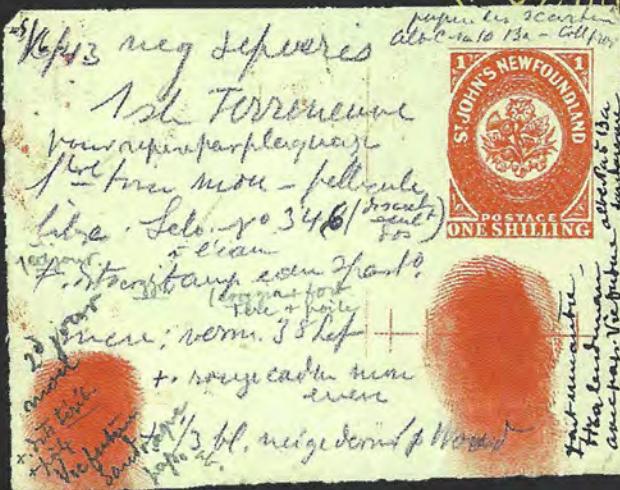
LES TRAMWAYS
D'AIX-LES-BAINS

L'ACCUEIL DES BLESSÉS
DE LA GRANDE GUERRE

NELLY BRACHET



2



3



5



Jean de Sperati (pages 3 à 11)

- 1 à 4 Essais commentés de mise en couleur
 - 5 et 6 Résultat final avec et sans oblitération
 - 7 Correspondance et renommée mondiale
 - 8 Le cachet qui «signait» le verso de toutes les œuvres



4



DÉCEMBRE 1997

Sommaire

- 2 Éditorial
- 3 Jean de Sperati, créateur de la «Philatélie d'art»
(Lucette BLANC)
- 12 Une saison à Aix en 1812
(René BOURGEOIS)
- 19 Les Tramways d'Aix-les-Bains
(François FOUGER)
- 27 L'accueil des blessés de la grande guerre
à Aix-les-Bains
(André CARTIER)
- 42 Nelly Brachet, fondatrice de la crèche-garderie
d'Aix-les-Bains
(Corinne FOUCHE)

Première page de couverture : colorisation informatique d'une photographie en noir et blanc des tramways d'Aix-les-Bains. Dernière page de couverture : reproductions d'essais de couleur pour la réalisation d'un (faux ?) timbre annotés par Jean de Sperati.

A R T S E T M É M O I R E

Publication éditée par la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains et de sa Région
2 rue Lamartine - 73100 Aix-les-Bains

Directeur de la rédaction : Jean-François Connille.

Comité de lecture : Elisabeth André, Henri Billiez, Pierre Calvelli, Raymond Castel,
Jean-François Connille, Laurent Demouzon, François Fouger, Corinne Fouque, Geneviève Frieh,
Frédéric Gimond, Joël Lagrange, Yves Mestelan.

Conception graphique : FReD - Mise en pages et retouches Photoshop® : François Fouger
Imprimerie Chirat - F42540

Dépôt légal : décembre 1997 - ISSN 1252 1698

Jean de Sperati

CRÉATEUR DE LA «PHILATÉLIE D'ART»

Peut-être certains Aixois se rappellent-ils avoir croisé, dans les années 40, deux hommes vêtus à la Bruant, cape noire et grand chapeau.

L'un était le peintre Cyril Constantin, l'autre le créateur de «la Philatélie d'Art», Jean de Sperati. Deux amis, deux originaux, connus et reconnus comme tels.

Jean de Sperati repose au cimetière d'Aix-les-Bains depuis 1957. Il a provoqué lui-même ses procès qui ont défrayé la chronique pendant plus de dix ans. Mais il semble qu'en 1942, date à laquelle il a forcé la justice à s'intéresser à ses activités, il n'ait pas mesuré l'ampleur de ce qui allait être connu dans le monde entier sous le nom de «l'Affaire de Sperati».



Jean de Sperati à 15 ans.

Jean en Italie

Né à Pistoia, Italie, en 1884, Jean de Sperati a reçu de la nature des aptitudes qui se sont révélées très tôt : il avait un don exceptionnel pour le dessin et l'imitation des écritures et des signatures. Les études le passionnaient ; il était curieux de tout. À l'âge de douze ans, il passe des vacances chez un cousin qui possède une usine de fabrication de papier. Au lieu de jouer avec les autres enfants, il demande à visiter l'usine et prend des notes sur un de ses nombreux carnets. À quinze ans il voit, dans la vitrine d'un brocanteur, une encyclopédie de la chimie et l'achète. Il étudie seul et fait ses expériences. Il raconte qu'un jour, un mélange mal dosé de phosphore et de sulfure de carbone explosa et mit le feu à la maison de ses parents.

Un de ses frères, Mariano, est photographe-éditeur de cartes postales, inventeur par ailleurs de 8 brevets déposés en France. Le





La carte postale de Mariano de Sperati : colombe et billet de 1.000 lires.

jeune Jean apprend avec lui la photogravure et l'héliogravure.

Son frère aîné, Massimo, propriétaire d'un magasin de philatélie à Pise, l'initie à l'art de reconnaître les caractéristiques des timbres et leur valeur. C'est là que Jean côtoie ses premiers experts dont la science lui semble sujette à caution, et ce, pour deux raisons principales. La première est que, voulant vendre certains timbres de la collection héritée de son parrain, il se heurte à des avis contradictoires sur leur authenticité. La deuxième est qu'un certain Oneglia, qui fréquente assidûment l'échoppe de son frère, est à la fois marchand de timbres, expert en philatélie, et... faussaire.

Lorsque Massimo, connaissant les aptitudes de son jeune frère, demande à Jean d'imiter un timbre de San Marino, il est impossible à celui-ci de ne pas relever le défi. C'est le début de la carrière de Jean de Sperati comme créateur de «la philatélie d'art».

Cette carrière en Italie est de courte durée. Suite à une dénonciation, les frères de Sperati sont arrêtés et jugés : Mariano pour avoir représenté une colombe tenant dans son bec une reproduction réduite d'un billet de banque encore en usage, Massimo et Jean pour falsification de timbres-poste. Condamnés en première instance par le tribunal de Pise en 1909, un non-lieu est prononcé en appel en 1911, déniant aux trois frères tout titre de contrefacteurs.

1910-1931 : Paris, Munich et Lyon

Jean de Sperati vient habiter à Paris, tout en poursuivant, de 1910 à 1913, des études d'ingénieur-chimiste à Munich. Il continue, pour se distraire mais aussi pour ne pas perdre la main, à faire des copies de timbres. Sur les quais de la Seine, il achète des stocks de vieilles lettres commerciales datant de 1850 à 1900, le papier et les timbres courants qui les affranchissent semblant convenir à son dessein.

J e a n d e S p e r a t i



Jean de Sperati et Louisette Corne

Il rencontre régulièrement des philatélistes parisiens, et un jour, il leur montre une de ses vignettes. L'un d'eux, M. C. lui demande alors de fabriquer «*le Gold Coast anglais 1884-1891, 1 pound, bleu, filigrane CA*». Le timbre est envoyé à M. Thier, le plus célèbre expert allemand de l'époque, et revient avec un certificat d'authentification. Jean de Sperati, furieux car il voulait que l'on reconnaisse la beauté de son travail, est aussi très flatté d'avoir pu tromper un expert aussi mondialement reconnu.

Pour M. C. c'est le début d'un fructueux commerce. Il passe une publicité dans la presse philatélique allemande : «*Meine Spezialität. Verkaufe sehr billig*» ce qui signifie «*Ma spécialité. Vente à bon marché*», et il se crée ainsi une clientèle germanique. Jean fait commander le catalogue par un ami de Munich, et s'aperçoit que ce sont ses propres copies qui y sont proposées : depuis le début de sa carrière, il a toujours apposé sur ses vignettes un signe lui per-

mettant de les distinguer à la fois des authentiques et des autres contrefaçons. M. C. avait commandé à Jean de Sperati 20 à 30 exemplaires de copies de plusieurs originaux qu'il revendait, en Allemagne, pour de vrais timbres ! Jean de Sperati demandera à ce même M. C. de venir témoigner à son procès à Paris en 1952. M. C. ne viendra pas, et ne répondra même pas à sa lettre. Il est vrai qu'à cette date il travaillait pour le compte de la Chambre Syndicale des Négociants en Timbres, et qu'il ne voulait certainement pas que son propre passé soit remis en question !

Après cette première expertise de Thier qui consacre son habileté, Jean de Sperati décide de prouver au monde entier que beaucoup d'experts n'ont d'expert que le titre, sans en avoir les capacités. Il veut amener les milieux philatéliques à demander la réglementation de cette profession.

Il se marie en 1914 à Paris avec Louise Corne, une jeune bretonne au pair dans une famille bourgeoise. Pendant la guerre de 1914-1918, il travaille au ravitaillement en médicaments des hôpitaux italiens à l'étranger. C'est ainsi qu'il voyage avec sa femme en Italie et en Suisse. Importateur



Le Château du Carré

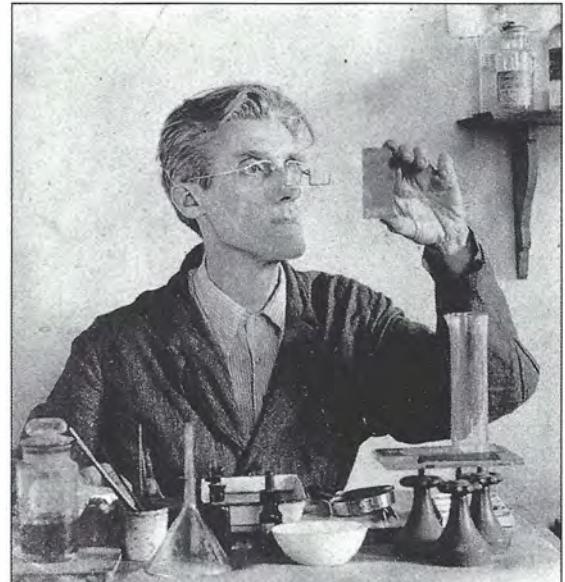


de produits alimentaires, membre de la Chambre de Commerce italienne de Paris et des Syndicats français de l'Epicerie et de la Crémerie, il habite Paris jusqu'en 1920.

De 1920 à 1931, représentant exclusif de produits chimiques pour l'Italie, pour le compte de la maison Serre (Loriol - Drôme), de Sperati installe sa famille à Lyon. En plus de sa villa lyonnaise où ils séjournent l'hiver, il a aussi acheté le château du Carré à la Terrasse (Isère), où la famille réside l'été, et une usine de lamination (fabrication de tôles plates et ondulées) dans la vallée du Grésivaudan.

Jean de Sperati à Aix-les-Bains

En 1931 il déménage à Aix-les-Bains, ville qu'il a connue en faisant des excursions et dont sa femme et lui étaient tombés amoureux. Après avoir vendu ses différentes propriétés, château, maison, usine, bois, il décide de vivre de



Jean de Sperati dans son laboratoire aixois

ses revenus et de se consacrer à sa passion, la copie des timbres-poste.

Il achète d'abord la villa «Jacques Cœur», av. du Grand-Port, mais sa femme n'apprécie pas cette bâtie. Il loue ensuite «la Rose Effeuillée» bd des Anglais, et enfin achète la villa «Clair de Lune», bd de la Roche du Roi. Il y vit avec sa femme Louisette, sa fille Yvonne et sa belle-sœur Anna.

Pendant une dizaine d'années, son temps se partage entre son «travail» et la pêche, passion qu'il a en commun avec sa belle-sœur. Celle-ci est d'ailleurs qualifiée, une année, pour représenter la Savoie aux championnats de France. Louisette, sa femme, préfère la vie mondaine et Yvonne, quant à elle, poursuit ses études au lycée Louise de Savoie de Chambéry.

Le grand saut

En 1942, Jean de Sperati décide qu'il est prêt. Ses productions sont déjà, à titre de copies, dans des collections célèbres comme celle de Louis II de Monaco avec lequel il entretient des relations amicales (leur correspondance est d'ailleurs conservée dans les archives de la Principauté).

JE VOUS OFFRE

moins cher que partout ailleurs
(voyez les journaux)

TIMBRES NEUFS

● bien centrés, ●
sans charnières

1° Le « Travail » n° 252 Yvert, supérieure de 25 timbres, le bloc	10.750 frs
le bloc inférieur de 25 t. avec les variétés rares du type III	12.000 frs
les 2 blocs constituant la feuille entière de 50 t.	22.250 frs
« Charcot » lilas-rose, n° 377 ^a Yvert, la feuille entière de 25 timbres	1.750 frs

•••••

Jean de SPÉRATIE

Boulevard la Roche du Roi
AIX-LES-BAINS (Savoie)

C. C. P. LYON 1081-41

Louis II faisait des commandes spéciales à Jean de Sperati car il lui manquait certains exemplaires introuvables par leur prix ou leur rareté (comme «l'erreur de Suède» dont l'unique exemplaire appartenait au roi Carol de Roumanie).



Tous les philatélistes disent qu'il n'y a rien de plus dramatique pour un collectionneur, que de considérer une page de son album dans laquelle il manque... un timbre ! Louis II de Monaco ne faisait pas exception à cette règle, et demande à Jean de Sperati de «boucher les trous».

D'autres, comme un grand publiciste parisien décédé il y a quelques années, se font une joie de le rencontrer à Paris et de lui acheter ses reproductions d'art. Elles sont présentées sur des petits cartons, tamponnés du sceau «Jean de Sperati Production» et portent la mention : «Reproduction Interdite»...

Jean de Sperati veut que le monde philaté-

lique sache qu'il fait des reproductions si parfaites que la plupart des experts ne sont pas capables de déceler la falsification. Il est donc nécessaire de réglementer cette profession, dans l'intérêt des collectionneurs eux-mêmes.

A cet effet il a constitué patiemment ce qu'il a appelé son «Livre d'or», dans lequel on trouve 234 timbres de sa fabrication dûment reconnus comme originaux par 18 experts de cinq nationalités différentes.

En 1942, c'est la guerre. Toutes les lettres en provenance ou à destination de l'étranger sont soumises à la censure des douanes, et Jean de Sperati dont la fille est en Autriche, ne l'ignore pas. Il envoie à un ami expert à Lisbonne, au Portugal, 18 vignettes de sa fabrication, connaissant le sort qui sera réservé à ce courrier. Il est tellement sûr de son fait qu'il prévient son entourage de la venue probable de la police et lorsque le commissaire frappe à sa porte quelques jours plus tard, ses premiers



Plaque photographique 13x18

Timbres faux

Notre confrère suisse *Basler Taube* signale que de nouveaux timbres faux viennent d'être mis en vente au titre de la « Philatélie d'art », par Sperati. En voici la liste :

Brésil, n° 3.
 Buenos-Aires, n° 4 et 9.
 Cap de Bonne-Espérance, n° 31.
 Chypre, n° 43.
 Colombie, n° 12, 13 et 14.
 Espagne, n° 2 et 67a.
 France, n° 1, 2, 3, 5, 9, 40, 41, 47 et 49 ; Taxe n° 1, 7a, 7b, 8 et 9 ; Télégraphe, n° 3.
 Grande-Bretagne, n° 39.
 Guatémala, n° 23a.
 Hawaï, n° 14.
 Luxembourg, n° 4.
 Mexique, n° 157.
 Oldenbourg, n° 5.
 Parme, n° 12, 15 et 16.
 Roumanie, n° 5 et 32.
 Ste-Lucie, n° 29.
 Suisse, n° 16, 22 et 24.
 Turquie, n° 60.
 Uruguay, n° 6, 8, 9, 12 et 17.

Attention donc, ces timbres sont l'œuvre d'un artiste et peuvent tromper un œil non averti.

mots sont : «Vous venez pour les timbres !» Les 18 timbres expertisés par les douanes sont déclarés *originaux de grande valeur*, tombant sous le coup de la loi pour *exportation illicite de capitaux*.



A ce titre, Jean de Sperati est condamné en 1945 par la Cour de Chambéry à une amende de 300.000 F. Il a beau clamer que ces timbres sont des faux, qu'il les a fabriqués lui-même, personne ne le croit : deux experts, celui des douanes de Chambéry, M. G., et celui des Tribunaux de Lyon, M. L., affirment qu'ils sont vrais. De Sperati fait donc appel de la sentence.

Les experts bafoués

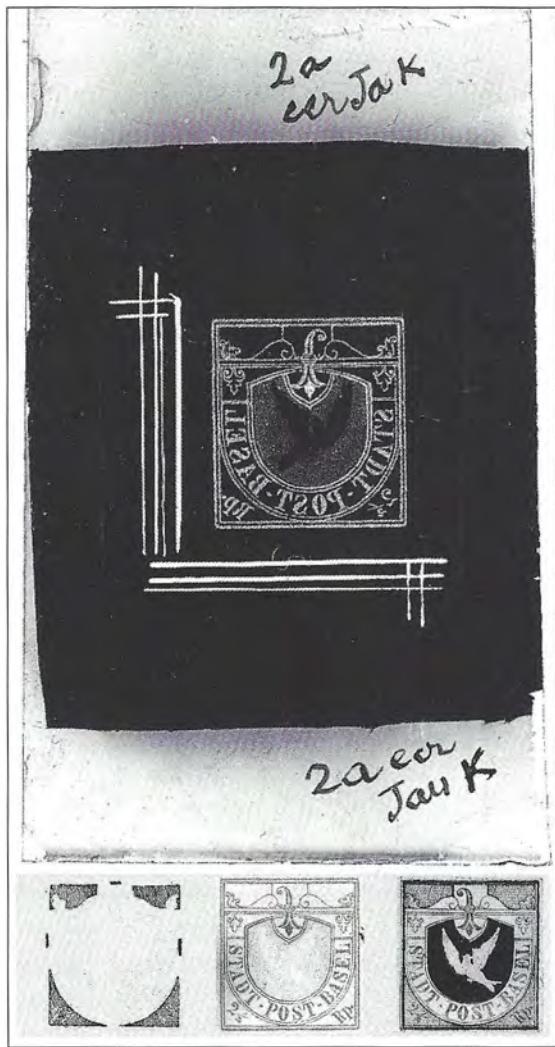
Il ne peut, ni ne veut, payer la somme demandée. Il lui faut donc trouver un subterfuge. Après avoir réfléchi, et au nom de sa belle-sœur Anna (son propre nom étant désormais trop connu), il fait parvenir à la Chambre Syndicale des Négociants en Timbres les mêmes 18 vignettes qu'il a envoyées à Lisbonne. Elles lui sont retournées avec la mention «*Faux*». Pendant son procès en appel contre la douane à Chambéry et devant l'entêtement des experts à déclarer vrais les 18 timbres

envoyés à Lisbonne, Jean de Sperati présente plusieurs séries de timbres identiques à ceux qui ont été saisis, puis la réponse de la Chambre Syndicale à son envoi.

Confusion au tribunal !

La Cour de Chambéry se voit obligée d'annuller l'amende de 300.000 F pour exportation illicite de capitaux. Elle le condamne quand même à payer une somme de 5.000 F pour non-respect de l'obligation de faire une «déclaration préalable à l'envoi».

A la même date, trois exemplaires identiques d'un même timbre de sa fabrication ont été envoyés à trois experts, deux à Marseille et un autre de Paris. Comme Jean de Sperati s'y attendait, heureux de l'aubai-



4 des nombreuses étapes d'une fabrication.



Jean de Sperati examinant une de ses œuvres...

ne que constitue la découverte d'un si bel exemplaire, chacun demande à acheter celui qui lui a été envoyé *«pour avis»*. La somme payée est mise de côté pour couvrir l'amende douanière.

Lors d'une rencontre à Paris entre confrères experts, la conversation porte sur leurs acquisitions récentes ; ils s'aperçoivent alors, stupéfaits, qu'ils ont acheté le même timbre, à l'oblitération absolument identique (la même oblitération, manuelle, à la même place et à la même date sur des timbres différents est rigoureusement impossible). Ils crient au scandale, et affirmeront plus tard, par



... et sa caricature lors d'un procès.

écrit, qu'ils ont décelé la supercherie uniquement en raison de la simultanéité de l'apparition des timbres sur le marché. En les prenant séparément, il était impossible de voir qu'ils étaient faux.

Si Jean de Sperati avait voulu faire de son art une source de profits considérables aurait-il pris le risque de monter une telle machination, alors qu'il lui aurait suffi, ou bien de changer la place des oblitérations qu'il fabriquait, ou bien de vendre ses productions à des personnes qui ne risquaient pas de se rencontrer ?

La Chambre Syndicale des Négociants en timbres se porte partie civile contre Jean de Sperati, bien qu'il ait remboursé les experts (n'ayant plus d'amende à payer après son acquittement) et que ceux-ci aient retiré leur plainte.

Il a donc atteint son but : pendant dix années, les experts vont s'affronter pour reconnaître ou non le titre de *«copies»* à ses productions. M. L. lui-même, connu comme le plus grand criminologue expert en



**ON LUI VERSE DES MILLIONS
POUR QU'IL NE TRAVAILLE PLUS !**

Il existe un Français extraordinaire. Il a plus de 70 ans, vit à Aix-les-Bains et s'appelle Jean de Sperati. Cet homme est célèbre parce qu'il a trouvé le moyen de fabriquer de faux timbres-poste que les plus savants experts ne parviennent pas à distinguer des vrais, paraît-il. N'allez pas croire qu'il s'agisse d'un faussaire. Sur chaque imbre qu'il produisait, il inscrivait soigneusement *far-similé*. Mais les mauvaises langues affirment qu'il l'inscrivait de telle façon que ses clients — de vrais faussaires, eux — n'avaient pas beaucoup de mal à se donner pour faire disparaître ces deux mots gênants.

Toujours est-il que l'Association philatélique du Royaume-Uni est allée voir notre compatriote et lui a versé plusieurs millions contre l'engagement qu'il cesserait toute activité, n'apprendrait à personne ses secrets et détruirait son équipement.

Dommage ! En publicité, on aimera si souvent disposer de moyens d'impression qui donne une reproduction exacte de la réalité.

timbres de l'époque, refusa de venir témoigner devant la Cour à Paris, tant sa première bavure lors du procès de Chambéry lui avait coûté en crédibilité.

La Cour de Paris fut plus sévère et Jean de Sperati fut condamné à une amende pour escroquerie ; il passa même quelques jours à la prison de la Santé à Paris. Mais, contrairement à la demande de la Chambre Syndicale des Négociants en timbres de Paris, sa production ne fut pas détruite, preuve s'il en faut, que, malgré sa condamnation, la justice ne l'a pas considéré comme un faussaire. En effet la loi française exige la destruction de tout ce qui est reconnu contrefaçon.

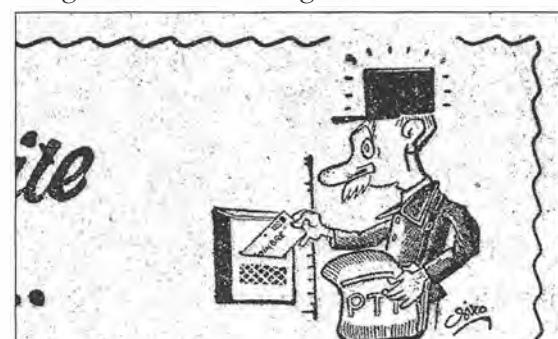
D'une certaine façon, le tribunal rendit hommage à Jean de Sperati, en déclarant dans ses attendus qu'il faisait des imitations presque parfaites de timbres rares et anciens.

Il faut noter que jamais aucun particulier n'a porté plainte contre Jean de Sperati, même après que l'affaire ait été rendue publique, en 1947, par le procès de Paris.

Pour éviter que le marché du timbre ne soit envahi par les faux que Jean de Sperati possédait, la British Philatelic Association de Londres lui acheta, en 1953, le matériel qui avait servi à la fabrication ainsi que la totalité de son stock de «faux timbres».

Il s'était engagé à ne pas prendre d'apprenti et à ne léguer ses secrets à personne. Mais tous les journaux, à son décès, se sont posés la question de savoir si le secret de son art avait été dévoilé.

En fait il existe moins de dix exemplaires au monde d'une copie d'un livre intitulé «*Technique complète de la Philatélie d'Art*», aux mains de personnes s'engageant sur l'honneur et par écrit, à ne pas l'utiliser. Car malgré les méthodes modernes de reproduction, la **SUNGEI UJONG** «*Technique complète de la Philatélie d'Art*», est encore considérée de nos jours comme une méthode dangereuse et sa divulgation est interdite.

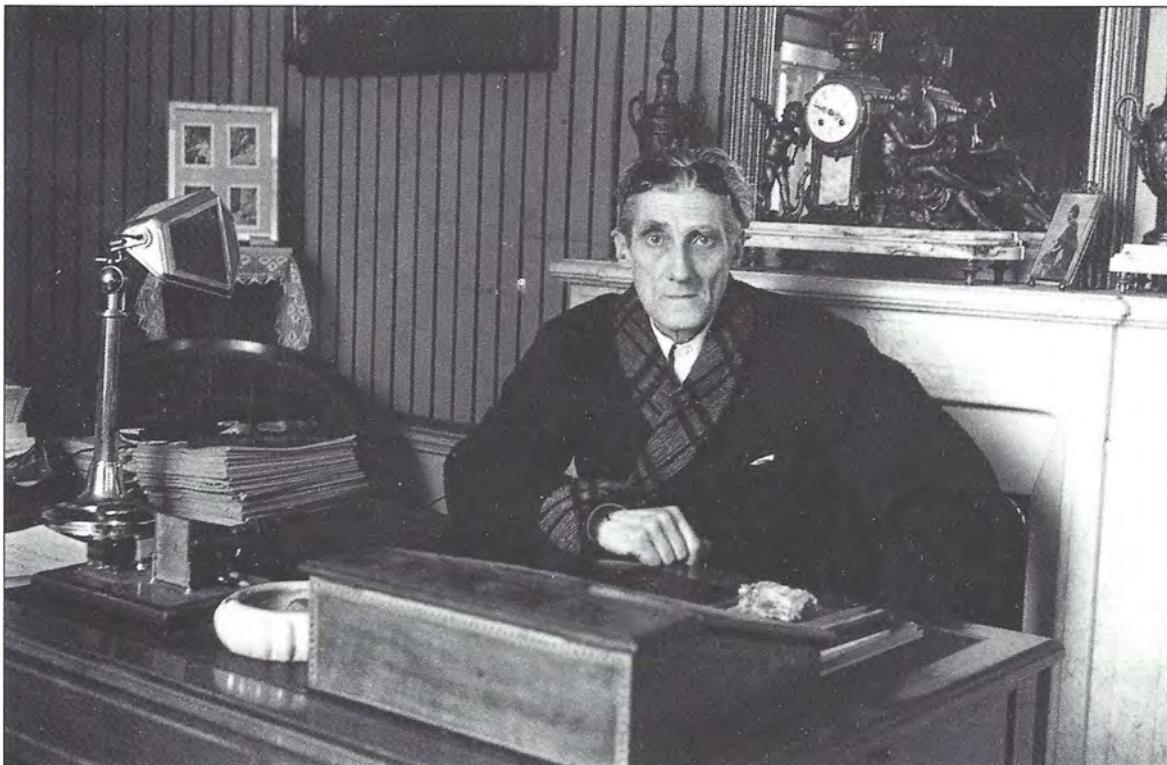


vie officiel de propagande philatélique. Bravo, mais quelle curieuse conception de cette propagande que de l'affranchir... mécaniquement !

Une vieille connaissance des philatélistes va revenir sur la sellette : le très illustre Jean de Sperati, dont on n'a pas oublié le procès retentissant que lui intenta la Chambre syndicale des négociants en timbres-poste pour ses falsifications « artistiques ».

De même que l'Union philatélique de Genève avait jadis acquis le stock des faux Fournier, de même la British Philatelic Association vient d'acheter à l'ermite d'Aix-les-Bains tous ses redoutables trésors. Exposition publique va en être faite au Cutler's Hall, en plein cœur de Londres.

Sperati passe pour être l'auteur de falsifications portant sur 558 timbres différents, certains ayant été reproduits jusqu'à douze fois.



Jean de Sperati dans son bureau, villa «Clair de Lune».

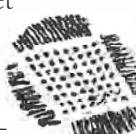
Mais, ne manquerait-il pas à l'utilisateur potentiel d'un tel ouvrage la science de Jean de Sperati, son expérience, sa patience, sa perception chromatique exceptionnelle qui lui permettait de distinguer une quantité inhabituelle de nuances d'une même couleur, en un mot, son génie ?

5
ANNAS.

Jean de Sperati n'aura cependant pas obtenu gain de cause sur ce qui lui tenait le plus à cœur : la profession d'expert n'est toujours pas réglementée. Certains timbres représentent des sommes fabuleuses mais leur authenticité est toujours laissée à l'appréciation de ceux qui, principalement en vertu de leur notoriété, ont la qualité d'«experts».

A titre d'exemple, le «*Treskillings jaune*», connu des philatélistes sous le nom «d'*erreur de Suède*» (car tous les autres exemplaires sont verts), a été vendu aux enchères, en novembre 1996, à Zurich, pour la modeste somme de 2,5 millions de francs suisses.

Quand on pense que Jean de Sperati l'a imité, de façon parfaite et sans jamais l'avoir eu en main puisque cet exemplaire unique appartenait à cette époque à la collection privée du roi Carol de Roumanie, on peut espérer, pour l'heureux propriétaire actuel, que les expertises ont été bien faites !



Lucette BLANC

En inserts dans le texte, diverses reproduction de matrices d'oblitération de Jean de Sperati.

REMERCIEMENTS

Mesdames Yvonne Pochard de Sperati et Lorédana Gilbert
Monsieur Antoine Regottaz

BIBLIOGRAPHIE

My Technical Biographie, par Jean de Sperati
Le Cas Sperati, par Roger Vervisch - Revue Balasse Magazine (1981)
Le Dauphiné Libéré et le Progrès, comptes-rendus d'audiences, par Antoine Regottaz, journaliste.
Extraits des minutes des tribunaux de Chambéry (1944 et 1948)
Extraits des minutes des tribunaux de Paris (1947 et 1952)

Jean de Sperati

Creator of « Art Philately »

Maybe some Aixois remember having met in the forties two men dressed like French singer, Aristide Bruant, wearing black capes and large hats.

One was painter Cyril Constantin and the other was the creator of "Art Philately", Jean de Sperati...two friends, two originals, known and renown as such.

Jean de Sperati has been buried at Aix-les-Bains cemetery since 1957. He himself provoked his trials, which made the headlines for more than 10 years. But in 1942, when he forced justice to get interested in his activities, little did he know about the proportions the now worldwide famous "Sperati Case" would take.

Sperati in Italy

Born in Pistoia, Italy, in 1884, Jean de Sperati soon learned that he was gifted: he had an exceptional talent for drawing and imitating handwritings and signatures. He was passionate about his studies and curious about everything. At 12, he spent vacations at a cousin's who owned a papermaking mill. Instead of playing with the other kids, he asked his cousin to visit the mill and took notes on one of his many notebooks. At 15, he saw an encyclopedia on chemistry in the window of a second-hand dealer and bought it. A loner in his studies, he made his own chemical experiences. He once said that a mix of incorrect dose of phosphor and carbon sulfide exploded and put fire to his parents' home.

One of his brothers, Mariano, was a photographer, a publisher of post cards and also an inventor. He owned 8 patents in France. He taught young Sperati the techniques of photogravure and heliogravure.

His oldest brother, Massimo, owned a stamp shop in Pisa and taught Jean how to recognize the characteristics and value of stamps. That is when he met his first experts whose science he questioned for two main reasons. The first one being contradictory advice on the authenticity of some stamps from the collection he inherited from his godfather that he wished to sell. The second reason resided in the fact that a certain Oneglia, a regular of his brother's shop, was altogether a stamp dealer, a philately expert and a... forger.

Knowing Jean's talent, Massimo asked his younger brother to imitate copy a stamp from San Marino... a challenge Jean simply could not refuse! That was the beginning of a brilliant career for Jean de Sperati as the creator of "Art Philately".

His career in Italy was short-lived. The de Sperati brothers were betrayed. They were arrested and judged: Mariano for depicting a dove holding in its beak a small-scale reproduction of a bank note still in use and Massimo and Jean for forging postage stamps.

Convinced on their first appearance by the Court of Pisa in 1909, the three brothers went on appeal and, finding no ground for prosecution, the Court discharged them as forgers in 1911.

1910-1931: Paris, Munich and Lyon

Jean de Sperati lived in Paris while pursuing studies as a chemical engineer in Munich from 1910 to 1913. To amuse himself and to keep his hand at his craft, he still continued to reproduce stamps. On the Seine waterfront, he bought stocks of old business letters dating 1850 to 1900, the paper and the stamps fitting his needs.

Jean Cividini in 1911

He met regularly with stamp collectors from Paris and, one day, showed them one of his "works of art". One of them, M. C., asked him to make the "English Gold Coast 1884-1891, one pound, blue, watermarked CA". The reproduction was then sent to Mr. Thier, the most famous German expert of the time and came back with a certificate of authenticity. Furious because he wished that the beauty of his work be applauded, Jean de Sperati was at the same time flattered that he succeeded in fooling such a worldwide expert!

For M. C., this was the beginning of a successful business. He put an ad in the German philatelic papers: "Meine Spezialität. Verkaufe sehr billig" meaning "My expertise: selling at low prices". He now had a German clientele. Through a Munich friend, Jean ordered the German philatelic catalogue and realized his own copies were the ones listed: since the beginning of his career, de Sperati had always put a distinctive mark on his reproductions in order for him to recognize his work from the authentic stamps and from other forgeries as well. M. C. had ordered from de Sperati 20 to 30 copies of several originals that he resold, in Germany, as authentic stamps! Jean de Sperati would later ask this M.C to testify at his trial in Paris in 1952. M.C didn't show up and didn't even bother to answer his letter. It is true that at the time, he was working for the Stamp Dealers' Union and certainly didn't want his own past to be questioned!

Following this first expertise by Thier, which confirmed his talent, Jean de Sperati decided to prove the whole world that many experts only had the titles of experts but not the knowledge. His wish was to urge the philatelic community to ask for regulation of his profession.

In 1914, he got married in Paris to Louisette Corne, a young girl from Bretagne who worked for a middle-class family. During the 1914-1918 World War, de Sperati worked as a supplier of medicine for Italian hospitals abroad. That is how he got to travel with his wife in Italy and Switzerland. An importer of food products, a member of the Italian Chamber of Commerce of Paris and a member of the French Unions for the Grocery and the Creamery, he lived in Paris until 1920.

An exclusive agent of chemical products for Italy from 1920 to 1931, working for the Italian firm Serre (Loriol - Drôme), de Sperati moved his family to Lyon. Besides his Lyon villa where the family stayed during winter, he had also bought the Château du

Carre à la Terrasse (Isère), for the summer months, and a laminating mill (fabrication of flat and corrugated iron) in the Valley of Grésivaudan.

Jean de Sperati in Aix-les-Bains

In 1931, de Sperati moved to Aix-les-Bains, a place he knew from when he went on field trips and which he and his wife fell in love with. Following the sale of his many properties – château, house, and mill – he decided to live from his incomings and to spend his time copying postage stamps, his passion!

He bought the “Jacques Coeur” villa, on du Grand-Port Avenue. But his wife just hated it. He then rented “La Rose Effeuillée”, on des Anglais Boulevard, and finally, the “Clair de Lune” villa, on de la Roche du Roi Boulevard, where he lived with his wife Louisette, his daughter Yvonne and his sister-in-law Anna.

For about ten years, he devoted his time to his “work” and fishing, a thrilling hobby he had in common with his sister-in-law who, one year, even qualified for the Championships of France, representing the Savoie region. His wife Louisette preferred the mundane pleasures and his daughter Yvonne went on to Louise de Savoie de Chambéry Lycée to pursue her studies.

The big jump!

In 1942, Jean de Sperati decided that he was ready! As copies, his “works of art” were found in famous collections including the one belonging to Louis II from Monaco with whom he maintained friendly relations (their correspondence is in the Archives of the Principality).

Louis II made special requests to Jean de Sperati because his collection missed copies of stamps nowhere to be found because of their high price or rarity (such as “the error of Sweden” whose only known copy belonged to King Carol of Romania).

Every philatelist agrees on one thing: there is nothing worst than a collector looking at an album page with a...missing stamp! Louis II of Monaco was no exception and he asked his friend to “fill in the blanks”.

Others, like this great Parisian publicist who had died some years ago, took great pleasure in meeting with de Sperati in Paris and in buying his art reproductions. De Sperati’s works were presented on small cards, stamped with the mention “Jean de Sperati Production” and bearing the following “Reproduction forbidden”.

Jean de Sperati wanted the philatelic world to know he made such perfect copies that most experts were not able to see they were fakes! It became obvious there was a need to regulate the profession in the best interest of stamp collectors.

To support this idea, de Sperati patiently took the time to create what he called his "Golden Book" which contained 234 stamps of his making duly recognized as originals by 18 experts from five different nationalities.

1942: in the middle of the war! All mail coming from or going to abroad was censored by Customs and Jean de Sperati, whose daughter lived in Austria, was well aware of the fact. He sent 18 reproductions of his making to a friend in Lisbon, Portugal, knowing what was going to happen to his mailing. Sure of the outcome, he warned his entourage that he expected the police to come knock on his door and, when it happened, his first words were: "You came for the stamps!" The 18 stamps expertized by Customs were declared "originals of great value" under the "Law on illegal exportation of assets".

Under that Law, the Chambéry Court sentenced Jean de Sperati to pay a 300 000 F fine in 1945. Even though he claimed that the stamps were fakes, that he made them himself, nobody believed him: the expert of Chambéry Customs, M.G., and that of the Lyon Courts, M.L., both testified that the stamps were authentic. De Sperati went on appeal.

Ridiculed experts

He couldn't pay the requested fine nor would he have wanted to. He had no other choice but to look for a way out. After giving it some thought and in the name of his sister-in-law Anna (his own name being too famous!), he sent the Stamp Dealers' Union (Chambre Syndicale des Négociants en Timbres) the same 18 copies he first sent to Lisbon. They were returned to him with the mention "Fakes". During his appeal against the Chambéry Customs and considering the stubbornness of experts who kept declaring the 18 stamps sent to Lisbon authentic, Jean de Sperati showed the Court several series of stamps identical to those which were confiscated along with the answer he received from the Stamp Dealers' Union.

Mix-up at the trial!

The Chambéry Court had no other choice but to annul the 300 000 F fine for illegal exportation of assets. Still, the Court sentenced de Sperati to pay a sum of 5 000 F for non-compliance to the obligation of making a "declaration prior to mailing".

At about the same time, three identical copies of his making were sent to three experts: two in Marseille and one in Paris. As de Sperati expected it, each expert wanted to buy the copy sent him "for advice" only too happy to make a great deal out of such a perfect copy! The amount of money paid was put aside to cover for the custom fine.

During a meeting of experts in Paris, the focus of discussions was on the experts' most recent acquisitions. Stunned, they realized they had bought the same stamp bearing the exact same cancellation (the same cancellation, by-hand, at the same place and at the same date on different stamps is just not possible). Furious, they will later confirm, in writing, they only discovered the hoax when stamps began to show up on the market all at the same time. Taken separately, it was impossible to recognize them as fakes.

If Jean de Sperati had wished to make his art a source of considerable profits, would he have taken the risk of creating such a scheme when he only had to change the place of his fake cancellations or sell his copies to persons who had no chance of meeting ?

The Stamp Dealers' Union asked to receive damages from Jean de Sperati even though he had reimbursed the experts (by not having to pay damages and interests after his acquittal) and even though the Union had withdrawn its complaint.

Thus he had what he always wanted: for the next ten years, experts would battle to recognize or not his productions as "copies". M.L. himself, the most famous stamp expert criminologist at the time, refused to testify in front of the Court of Paris as his first mistake during the Chambéry trial cost him his credibility.

The Court of Paris was more severe and Jean de Sperati was sentenced to pay a fine for fraud; he even spent a few days in a Parisian prison. But unlike the request made by the Stamp Dealers' Union of Paris, de Sperati's production was not destroyed which proved that in spite of his sentence justice never considered him a forger. As a matter of fact, the French Law requires that all forgeries be destroyed.

In a certain way, the Court applauded de Sperati when declaring that he made almost-perfect copies of rare and ancient stamps.

It is important to note that no individual has ever filed a complaint against Jean de Sperati; even after the Paris trial had made the case public in 1947.

In 1953, to avoid swamping the stamp market by fakes owned by de Sperati, the British Philatelic Association of London purchased all the equipment he used for the fabrication of his fakes as well as his entire stock of "fake stamps".

De Sperati made the promise not to teach his technique to apprentices nor leave his secrets with anyone. But upon his death, every single newspaper wondered if the secret of his art had been disclosed.

In fact, there are less than known 10 copies in the world of a copy of a book entitled "Complete technique of the art philately" (*Technique complète de la Philatélie d'Art*) and they belong to persons who swore, in writing, never to put the technique into use. Despite the modern methods of reproduction, the "Complete technique of the art philately" is still considered today a dangerous method and its divulgence is forbidden.

But the potential user of such a book would lack the science of Jean de Sperati, his expertise, his patience, his exceptional chromatic perception which enabled him to recognize an unusual amount of nuances of a same color...in other words, he would lack his genius!

But unfortunately, Jean de Sperati will have failed in an area that he held dear to his heart and worked for all his life: the profession of expert is still not regulated. Some stamps are worth incredible sums of money but their authenticity is still left to the appreciation of those who, due to their notoriety, are considered to be "experts".

Here is an example: the yellow "Treskillings" known among philatelists under the name "error of Sweden" – considering that all the other copies are green – was sold for a mere 2,5 millions of Swiss Francs in an auction in Zurich in November of 1996.

Considering that Jean de Sperati made a perfect copy of that stamp without the original in hand because King Carol of Romania owned the only copy in his private collection, one can only hope for the current lucky owner that all expertises were properly made!

Insert no. 1

"He is given millions not to work ever again!"

There is this extraordinary Frenchman. He is over 70 years old, lives in Aix-les-Bains and is named Jean de Sperati. This man is famous because he found a way to create faked postage stamps that the most renown experts in the world can't even recognize from the authentic stamps, so it seems. Don't ever think he is a forger! On each stamp he created, he scrupulously wrote *facsimile*. But bad tongues are saying that he wrote these words in such a manner that his clients - real forgers – did not have too much difficulty in making those two "embarrassing" words disappear. One day, the United Kingdom Philatelic Association went to visit Jean de Sperati and gave him millions for the formal promise he would stop his activities, never teach his technique to anybody and destroy his equipment. Too bad! In publicity, we would be very thankful if only we could profit from printing methods that would allow us to produce an exact replica of reality!

Insert no. 2

An old acquaintance of philatelists will again make the headlines: illustrious Jean de Sperati known for his worldwide famous trial against the Stamp Dealers' Union in regards to his brilliantly-made fakes. Just like the Philatelic Union of Geneva acquired fakes by Fournier, the British Philatelic Association bought from the loner of Aix-les-Bains all his incredible gems. Sperati is known for his copies of 558 different stamps, some of them having been "faked" no less than 12 times.